

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 14 AVRIL 2021

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	13
Date de convocation	09/04/2021
Date d'affichage	16/04/2021

L'an deux mil vingt et un, le quatorze avril, à 18 h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaients présents : Agnès ROUX, Yvon PERIDON, Esperanza LULLO, Pascal LEPAGE, Magali PLATAT, Romuald LEPRINCE, Raoul PURSON, Agnès CRESPEL, Rachel FAVEAUX, Christophe PUZIN, Julien FABER, Jean-Noël LEPAGE

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Frédérique SERRE.

Absente excusée : Sophie KOLLROS donnant pouvoir à Raoul PURSON

Mme Rachel FAVEAUX est nommée secrétaire de séance.

ACQUISITION PARCELLES AC136, AC146, AC147 ET AC159

2021-04-D10

Suite au décès de Mme CHARTON veuve MAQUART Lucie en novembre 2020, ses enfants souhaitent vendre les parcelles situées entre le groupe scolaire et le lotissement de La Corvée, à savoir les terrains suivants au lieu-dit « Village Sud » :

- AC136 de 4 a 65 ca
- AC146 de 13 a 50 ca
- AC147 de 4 a 90 ca
- AC159 de 16 a 20 ca.

Dans le cadre de sa politique d'acquisitions foncières dans ce secteur, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'acquérir ces parcelles au prix de 5.50 € le m².

Il autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cet achat.

La dépense sera prélevée aux articles :

- 2111 du BP2021 pour les parcelles cadastrées AC136, 146 et 147
- 6015 du BP2021 du lotissement La Corvée pour la parcelle AC159 (dans le cadre du projet d'extension du lotissement).

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20210414-2021-04-D10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2021

Publication : 28/07/2021